

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA GAZETTE

DES

FAMILLES CANADIENNES

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 1. QUÉBEC, 25 NOVEMBRE 1869. No. 2

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

✂ Nous croyons faire plaisir aux MM. du clergé qui s'occupent de notre publication, et à tous nos lecteurs, en leur annonçant, qu'à notre demande, l'autorité ecclésiastique a nommé un comité qui devra examiner nos articles avec la plus scrupuleuse attention.

Cette nouvelle devra les convaincre que notre GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES est autorisée par qui de droit.

Nous sommes pleinement satisfait de l'encouragement que nous avons reçu jusqu'à ce jour.

Nous n'aurions qu'à reproduire la plupart des lettres que nous recevons, pour démontrer qu'il nous était difficile d'espérer rencontrer autant de sympathie pour notre publication.

Dans notre prochain numéro nous donnerons des preuves plus convaincantes de la bonne réception faite à notre petite gazette, en donnant le nombre d'abonnés de plusieurs paroisses. Pour aujourd'hui, nous nous contenterons d'en faire connaître une. Le desservant de Ste. Anne des Plaines, près de Montréal, vient de nous passer une liste de 64 abonnés. Pourtant cette paroisse compte à peine 900 communicants. Pour arriver à un pareil résultat, en si peu de temps, il a

fallu à monsieur le curé un grand zèle, une grande activité, et à ses paroissiens beaucoup de bonne volonté. Qu'ils en soient remerciés autant qu'ils le méritent.

Premier entretien sur la famille.

L'HOMME, SES PRÉROGATIVES ET SES OBLIGATIONS.

(Suite.)

Nous avons vu, dans la première partie de cet entretien, que l'homme, au sortir des mains de son créateur, reçut le commandement sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur toutes les bêtes de la terre; et que sa puissance s'étendait, en quelque sorte, sur la nature entière; maintenant nous allons assister au spectacle le plus lugubre qu'il soit possible d'imaginer. Nous allons être les témoins de la déchéance du roi de l'univers.

Jamais souverain ne posséda un royaume aussi étendu, une couronne aussi précieuse, un sceptre aussi majestueux; et ces prérogatives, rien ne pouvait les lui faire perdre, qu'un acte de sa volonté. Tout, le respect dû à son créateur, ses intérêts pour le temps, ses intérêts, plus chers, pour l'éternité, ceux de sa postérité, lui faisait un impérieux devoir d'éviter tout ce qui pourrait ternir l'éclat de son innocence et de sa royauté. Aussi, si nous ne connaissions d'avance la chute du premier homme, nous ne concevriens pas même le soupçon qu'il pût jamais descendre des hauteurs où il était placé, pour s'enfoncer dans l'abyme de tous les maux.

L'homme est au centre d'un jardin de délices, du paradis terrestre; là, le bonheur est son partage, il jouit de la présence sensible de

Dieu. Il est orné de dons sans nombre, naturels et surnaturels. Il possède à un très haut degré les vertus de foi, d'espérance et de charité. Son esprit, libre des ténèbres qui enveloppent tout homme à son entrée dans la vie, et qui ne se dissipent que partiellement plus tard et que par suite d'un travail assidu et continu, contemple la toute-puissance, la beauté infinie et toutes les perfections de la divinité, dans tous les objets de la création. Son corps est exempt de ces mille accidents de la vie, de ces souffrances de tous les instants, de ces douleurs cuisantes et continuelles, de ces infirmités variées à l'infinie qui sont notre partage à tous. Il est marqué au coin de l'immortalité. Les défaillances de la vieillesse, cette mort de tous les jours, dont parle St. Paul, et qui nous enlève à chaque instant une partie de nous-mêmes, n'est point pour lui. Non, il ne doit pas même mourir, son corps ne doit pas être soumis, un seul instant, aux atteintes de la corruption; mais après avoir passé, au milieu de toutes les jouissances du paradis terrestre, le temps fixé, dans les décrets de Dieu pour son épreuve, s'il est fidèle, son corps et son âme ne souffriront aucune séparation, et s'envoleront ensemble dans les splendeurs de l'éternité bienheureuse.

Encore une fois, que pourrait-on lui offrir en retour de tant de prérogatives? Quel trésor, quelles jouissances pourraient lui faire sacrifier sa royauté?

Dans son infinie libéralité, le seigneur voulut encore ajouter au bonheur du roi de l'univers, en lui donnant une compagne qui, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme avec lui, pût partager sa félicité sans la diminuer.

L'homme, plongé dans les jouissances que le

créateur lui avait accordées avec profusion, n'avait pas besoin de repos, le sommeil ne devait jamais peser sur ses paupières. Cependant, nous le voyons étendu sur un lit de gazon, plongé dans un assoupissement profond, insensible aux merveilles, aux ravissantes beautés qui l'environnent, aux caresses des animaux de toute espèce, aux concerts harmonieux de la nature entière. Ah ! ce n'est là que l'image du sommeil, ou plutôt c'est un sommeil mystérieux que le seigneur lui a envoyé ! Et pourquoi suspendre ainsi le cours de la nature, dès les premiers instants de la création ? Pourquoi ce nouveau prodige ? voyons et soyons remplis d'admiration !... Dieu s'approche de l'objet de sa prédilection, il enlève, sans lui causer la moindre douleur, une de ses côtes ! De cette côte, il forma un corps, il l'anima de son souffle et créa ainsi une femme, qui possédait toute les les prérogatives du premier homme.

Lorsqu'Adam sortit de son sommeil, le premier objet qui s'offrit à son regard fut cette créature admirable de beauté et de grâces, que Dieu lui présenta en lui disant qu'elle était une partie de lui-même, puis qu'elle avait été formée d'une de ses côtes. A la vue de ce nouvel être, en apprenant de la bouche de Dieu même, comment il avait été créé ; le père du genre humain s'écria : voici l'os de mes os, la chair de ma chair. C'est pour quoi, l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à son épouse, et ils ne seront tous deux qu'une même chair. (Gen. II. 23)— Aussitôt Dieu, pour, donner la sanction aux paroles inspirées du premier homme ajouta : croissez et multipliez-vous, remplissez toute l'étendue de la terre.

De ce moment, existe l'union indissoluble entre l'homme et la femme ; le mariage tel qu'il

devra subsister jusqu'à la fin des siècles, est institué, et aucun pouvoir humain ne peut briser les liens sacrés qui unissent l'un à l'autre le roi et la reine de l'univers.

Le premier homme et la première femme goûtent donc un bonheur sans mélange; ils sont heureux de l'amour dont leur cœur est rempli pour celui qui leur a donné l'existence, ils sont heureux de l'affection mutuelle qu'ils ont l'un pour l'autre, de la soumission et du respect que leur témoignent tout ce qui a vie sur la terre etc., mais ce bonheur va-t-il toujours durer? Voilà l'unique condition que le seigneur pose à sa conservation: *Tout ce vaste univers, dit-il, à nos premiers parents, vous appartient; la mer et ses poissons, la terre et ses animaux et ses plantes, l'air et ses oiseaux, sont à vous; ce jardin délicieux où vous êtes est à votre usage; mangez le fruit de tous les arbres que ma main y a plantés; je n'en excepte qu'un seul: c'est l'arbre de la science du bien et du mal. Vous n'y toucherez point. Le jour où vous y toucherez, vous mourrez: Oui, voilà tout ce que Dieu exige de ses enfants. Il ne met leur fidélité à l'épreuve que sur un point; "Ne touchez pas au fruit de l'arbre de la science du bien et du mal."*

Sans doute qu'il ne leur viendra jamais à la pensée de transgresser un ordre dont l'exécution est facile, et qu'au contraire, ils ne cesseront de témoigner leur reconnaissance au Tout-Puissant, qui n'exige en retour des faveurs innombrables dont ils les a comblés, qu'un léger sacrifice!

Mais, si rien n'est plus juste que ce précepte, si rien n'est plus facile à exécuter, le châtement qui doit en suivre la transgression doit être bien terrible.

En effet, Dieu leur déclare formellement que s'il sont infidèles, ils mourront; c'est-à-dire, que

leur corps retournera à la terre d'où il a été tiré ; ils mourront de mort, c'est-à-dire encore, que leur âme après avoir été séparée violemment de leur corps, sera condamnée à la plus affreuse des morts, à la mort éternelle. Oui, voilà l'épouvantable menace que le Seigneur leur fait, s'ils osent désobéir à son commandement.

De plus, la mort sera accompagnée de tout son cortège de misères et ne sera que le terme d'une vie vouée à tous les maux, aux maladies de tous genres. Cette mort affreuse deviendra l'héritage de toute la postérité de ces premiers habitants de la terre.

L'idée seule d'un châtiment aussi épouvantable, glace le sang dans nos veines, nous remplit d'effroi et nous fait pousser ce cri involontaire : " O vous notre père et notre mère, vous dont le front est ceint d'une couronne d'immortalité, vous qui êtes plongés dans un océan de délices, et qui avez le pouvoir de nous transmettre et votre royauté, et vos richesses, et vos jouissances, et toutes vos prérogatives ; par amour pour votre créateur, par amour pour vous-mêmes, par amour pour vos enfants, soyez d'une fidélité à toute épreuve, gravez l'ordre du seigneur au fond de vos cœurs, et qu'il ne s'en efface jamais !!

Si Adam, au moment où cet ordre lui fut donné, eut vu sa nombreuse postérité prosternée à ses genoux et lui adressant cette ardente prière, sans doute que, rempli de courage et animé de la plus vive reconnaissance, il eut répondu : Oh ! mes chers enfants, la prière que vous adressez à votre père lui fait injure. Comment pouvez-vous croire que je porterais l'ingratitude au point de mépriser la volonté de celui qui m'a comblé de tous les dons ! Et si j'étais assez aveugle pour ne pas voir la main qui m'a prodigué tant de bien-

faits, pourrai-je oublier mes propres intérêts et ceux de mes enfants qui me sont si chers Oh ! non, rassurez vous, et reposez vous sur la fidélité de votre père !.....

(A continuer).

Apostolat de la prière et dévotion au sacré-cœur
de Jésus.

A la demande d'une des lectrices de la *Gazette des Familles Canadiennes*, et de plusieurs de ses amies, nous allons dire aujourd'hui quelque chose de l'apostolat de la prière et des avantages qui y sont attachés.

L'Apostolat de la prière, qui n'est autre chose que la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, est une association, qui donne à tous ses membres, le droit de puiser dans les trésors infinis de grâces que renferment les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

Par cette association, on devient véritablement apôtre, c'est-à-dire, que par la prière faite en union de milliers de cœurs catholiques, de Jésus et de Marie, on travaille au salut des âmes aussi bien, en quelque sorte, que ceux qui le font par l'administration des sacrements, la prédication de l'évangile et les autres ministères de l'Eglise.

Monseigneur l'archevêque de Cologne définit ainsi cette association : "L'Apostolat de la prière est une pieuse société qui pousse ses membres à s'unir intimement aux cœurs de Jésus et de Marie, à s'approprier leurs intentions, et à prier surtout pour l'exaltation de la sainte Eglise et le salut des âmes." Il ajoute que cette œuvre d'origine récente a déjà produit tant de fruits,

de si nombreuses conversions, qu'elle devrait s'étendre dans tous les pays catholiques.

La fin de cette œuvre n'est donc que la réalisation des vues miséricordieuses de Dieu sur l'humanité, le salut de tous les hommes.

Un saint évêque, Monseigneur de Vicari, disait dans un mandement publié l'an dernier, que l'Apostolat de la prière fournit à tous ses membres le moyen de changer toutes leurs œuvres en une prière non interrompue. Par cette prière, dit-il, dont son union avec le Sauveur assure l'efficacité, les associés de l'Apostolat travaillent sans cesse à étendre le royaume de Dieu, à hâter le triomphe de l'Église, à opérer le salut de tous les hommes.

Chaque membre de cette pieuse société peut donc dire avec assurance : je peux par mes prières, unies à celles de milliers de catholiques, au Cœur tout puissant de Jésus, au Saint Cœur de Marie, travailler à promouvoir la gloire de Dieu, à étendre le règne de la vérité, de la charité, de la paix, à défendre la liberté, l'indépendance de l'Église et de son chef suprême, à ouvrir le chemin du ciel à une foule d'âmes.

Tout ce que leurs faibles ressources pécuniaires, la faiblesse de leur sexe, le jeune âge ou la veillesse, les empêchent de faire pour la défense de l'Église et du Souverain Pontife, ils peuvent y suppléer par l'Apostolat de la prière. Par cette association, ils peuvent multiplier le nombre des défenseurs du Saint-Siège, obtenir d'abondants secours pour subvenir à tous ses besoins.

Maintenant, quelles obligations contractent les membres de cette association ? Une seule, et bien légère encore ; celle d'offrir, une fois par jour, ses prières, ses actions, ses souffrances, en union de celles de Jésus et de Marie, pendant qu'ils étaient sur la terre. Ainsi aucune formule spéciale de prières, aucune pratique nouvelle de piété, aucun sacrifice pécuniaire.

Cependant cette association est enrichie de nombreuses indulgences.

Mais, dira-t-on, pour quoi cette association spéciale, pourquoi cette nouveauté ? Et, si elle n'a d'autre but que de prier au nom de Jésus, de procurer le triomphe de l'Eglise et le salut de tous les hommes, ne suffit-il pas de faire sa prière du matin et du soir avec piété et ferveur ?

Assurément une pareille association n'aurait pas sa raison d'être, si tous les chrétiens, unis dans la charité de notre Seigneur, n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, pour travailler à l'agrandissement du royaume de Dieu sur la terre, et si tous savaient prier avec cette foi, cette confiance qui fait violence au ciel. Mais en est-il ainsi ? Combien ne prient pas ou prient mal ? C'est pour leur venir en aide qu'est établi l'Apostolat de la prière.

D'ailleurs, qui osera soutenir que la prière isolée a la même puissance que celle qui est faite en union avec un grand nombre d'âmes, et qui passe par les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie ? Et quelle est donc la signification de cette parole : "là où plusieurs sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux." Ah ! disons encore avec Monseigneur de Vicari : "Comment le Tout-Puissant pourrait-il ne pas regarder gracieusement, ceux au milieu des quels se trouve son fils bien aimé, et comment pourrait-il ne pas exaucer leurs prières, alors qu'elles montent vers lui, en passant par le cœur très pur et très saint de ce divin sauveur ?"

L'Apostolat de la prière approuvé et fortement recommandé par Pie IX, et, pour ainsi dire, par tout l'épiscopat, est une association pleinement en harmonie avec les besoins du temps ; ou plutôt c'est une société que la divine providence a fait naître pour réveiller la piété et la vie religieuse à notre époque.

Pour comprendre sa nécessité, jetons un coup d'œil sur la société, et voyons où en sont les hommes pour le salut de leur âme.

Le globe contient aujourd'hui 1,200,000,000 d'hommes. Sur ce nombre, 200 millions seulement sont catholiques, et parmi eux combien sont tièdes, endurcis, impies et même ennemis de l'église ? Qui ne connaît la guerre ouverte que l'on fait au représentant de Jésus-Christ, l'acharnement des sociétés secrètes, les ravages de l'incrédulité, la violation de toutes les lois divines et humaines, l'indifférence de ce siècle, son orgueil sans mesure, l'aveuglement de ceux qui sont chargés de gouverner les peuples !

Hélas ! que d'âmes courent à la perdition éternelle !

N'en voilà-t-il pas assez pour engager les catholiques fervents à s'associer à l'apostolat de la prière ? Et si cette association s'étend à l'église entière, si des milliers d'âmes s'unissent pour faire violence au ciel, ne pouvons-nous pas espérer de voir se reproduire, en faveur de la société moderne, les merveilles qu'opérèrent les apôtres, au sortir du cénacle ? La guérison de l'humanité, la rénovation de la société, le triomphe de l'église sur ces ennemis que tant de grandes et nobles âmes attendent, ne deviendront-ils pas possibles ? Le monde est atteint d'une fièvre qui le mine, il est dangereusement malade. L'était-il moins lorsque Pierre arriva à Rome pour la première fois ? L'église est environnée d'ennemis nombreux et acharnés à sa perte. L'était-elle moins dans les catacômbes ? Tous les pouvoirs de la terre lui déclarent la guerre. N'en était-il pas ainsi sous Néron et les autres persécuteurs qui, pendant trois cents ans, travaillèrent à la noyer dans le sang de ses enfants ?

Douze apôtres suffisent pour changer la face du monde, pour renverser les idoles du paganisme, pour transformer les juifs infidèles en fervents chrétiens ? Que ne feront pas des millions d'apôtres de la prière ?

Si les apôtres tout brûlants de l'amour divin ont opéré tant de prodiges, ils le devaient aussi eux, en partie, à un apostolat de la prière ; car pendant qu'ils se répandaient par toute la terre pour prêcher Jésus crucifié, tous les fidèles unis dans une même foi et une même charité, ayant Marie à leur tête, ne cessaient d'élever leurs mains et leur cœur vers le ciel, pour le conjurer de bénir les travaux de ses envoyés. L'apostolat de la prière a donc commencé avec l'église ! Marie et les premiers chrétiens étaient donc les premiers membres de cette pieuse association !

Pour nous déterminer à nous agréger à cette société, rappelons que *Dieu a confié à chaque homme le soin de son prochain* ; et comment pourrions-nous mieux accomplir cette loi, qu'en nous faisant apôtres de la prière ?

Si tous les catholiques s'associaient à l'Apostolat, comme on verrait bientôt un meilleur esprit se répandre dans le monde, comme on verrait disparaître les incrédules, les impies avec leur projets de pervertir les peuples.

En terminant, voilà le désir que nous exprimons, à la suite de l'auguste Pie IX, de l'épiscopat du monde entier, de tous ceux qui sont animés de véritables sentiments chrétiens, &c. :

Que par l'union de nos prières avec celles de Jésus et Marie, les ennemis de l'église soient humiliés pour leur salut ; que le nombre des catholiques fervents et justes s'accroisse ; que les peuples infidèles arrivent à la lumière de l'évangile ; que les hérétiques et les schismatiques

reviennent à l'unité de la foi ; que tous les pécheurs soient affranchis des liens de leurs passions mauvaises ; que le vœu le plus ardent du cœur de Jésus, qui veut le salut de tous les hommes, reçoive son entier accomplissement ; enfin, que le dix-neuvième Concile Œcuménique, qui va s'ouvrir prochainement, rétablisse les sociétés sur leurs véritables bases, donne au monde la paix ; et que cette auguste assemblée réalise les magnifiques promesses que le saint et le magnanime Pie IX fit, en 1854, dans sa bulle proclamant le dogme de l'Immaculée Conception !

Une paroisse allemande convertie.

“ Voici ce qu'un vénérable curé écrit au sujet de l'Apostolat de la prière. “ Je vous envoie, dit-il, quelques fleurs pour les joindre, si vous le jugez à propos, à celles que vous tressez chaque mois d'une main si habile dans le *Messenger du Cœur de Jésus*. Je dois le confesser hautement, j'éprouve depuis trois ans, dans ma paroisse, la vérité des promesses faites par le divin Cœur à la B. Marguerite-Marie ; oui, Notre-Seigneur donne aux prêtres, qui propagent cette dévotion, la *grâce de toucher les cœurs les plus endurcis*.

“ Il suffirait, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur cette paroisse. Je voudrais que tous les curés fussent témoins des miracles de grâce que cette dévotion produit ici. La face de cette paroisse est renouvelée ; le plus grand nombre des habitants sont véritablement convertis. La tenue à l'église est parfaite et la communion fréquente est aujourd'hui en honneur.

“ Ce changement est particulièrement sensible parmi les jeunes personnes. Il y a vraiment là une preuve éclatante que les cœurs les plus froids se réchauffent bientôt, dès qu'ils s'approchent du Cœur qui est le brasier du divin amour.—Il n'y eut d'abord que neuf jeunes filles qui répondirent à l'appel ; mais ces ferventes zélatrices supplièrent si instamment le divin Cœur, que bientôt leurs compagnes les imitèrent : aujourd'hui presque toutes sont enrôlées ; et le changement qui s'est fait dans leur conduite, montre évidemment combien la dévotion du Cœur de Jésus élève et purifie les âmes.

“ Autrefois, ces jeunes personnes étaient pleines de l'amour du monde, attendaient avec impatience les jours de bal et de divertissements, aimaient passionnément la toilette, et ne montraient à l'église qu'ennui et légèreté : aujourd'hui, elles ne peuvent comprendre leur folie passée ; elles se réunissent encore le dimanche, mais pour faire ensemble de pieuses lectures, et pour chanter des cantiques en l'honneur du Cœur de Jésus ; les jours de fêtes mondaines, elle passent à l'église de longues heures, pour faire amende honorable à Notre-Seigneur outragé ; elles emploient leurs petites économies à décorer ses autels.—En un mot, les désordres les plus regrettables, qui n'étaient que trop fréquents dans cette paroisse, ont fait place à la modestie, à la piété, à la vertu. Et c'est le Cœur de Jésus qui a fait ces merveilles, c'est lui qui a transformé mes chers enfants. Qu'il en soit remercié et béni pendant toute l'éternité !”

CHRONIQUE.

Monseigneur l'archevêque parti de Québec le 23 octobre en compagnie de Monseigneur de St. Hyacinthe, de Mgr. Horan, évêque de Kingston, de Mgr. Laflèche, administrateur du diocèse des Trois-Rivières, de Mgr. Louthens, vicaire apostolique d'Idaho, est arrivé dans la ville éternelle, à la suite d'un heureux voyage. Le départ de notre archevêque a été accompagné de circonstances qui lui font grandement honneur ainsi qu'aux citoyens catholiques de la métropole. Les adresses qui lui ont été présentées à ce moment solennel, étaient empreintes des plus nobles sentiments, d'une véritable piété filiale. Quant à celle des citoyens, en particulier, comme l'a si bien dit Mgr. de Birtha, elle était digne en tous points de la circonstance et de la cause. Elle restera dans nos archives comme un monument élevé à la foi de son auteur et de toute la population catholique du Canada. Elle sera présentée au chef suprême de l'église, et conservée aussi dans les archives du Vatican, comme l'expression du plus sincère dévouement d'un enfant du peuple canadien, *d'un homme grand par sa position sociale, plus grand encore par sa haute intelligence.*

Pendant son séjour à Rome, Mgr. l'Archevêque de concert avec tous les évêques de la province ecclésiastique de Québec, s'occupera sérieusement, croyons nous, d'un événement d'un haut intérêt pour le Canada. Nous voulons parler de la canonisation de la mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de Québec. On sait déjà qu'une partie des travaux préparatoires à cet acte solennel ont été exécutés; qu'une commission nommée par l'autorité ecclésiastique, en 1867, à la suite de douze séances pendant lesquelles plusieurs témoins ont été entendus, après avoir prêté serment, a fait un rapport qui contient le récit d'un grand nombre de faveurs distinguées obtenues par des catholiques du Canada, à la suite de neuvaines et autres actes de piété faits en l'honneur de cette servante de Dieu.

On sait, de plus, que l'année dernière, les évêques du Haut et du Bas-Canada, s'étant réunis à Québec, et désirant hâter l'instant qui doit procurer au peuple canadien une nouvelle protectrice au ciel, adressèrent une supplique au St. Père pour l'engager à introduire au plutôt la cause de canonisation de la mère de l'Incarnation. De plus, le 9 octobre de cette année, à la demande de Mgr. l'Archevêque et des religieuses Ursulines de Québec, un prélat romain, Mgr. Vincenzo Pessichelli a été nommé postulateur de cette cause.

C'est toujours un grand événement pour un peuple que celui où un de ses enfants est placé sur les autels du monde entier, et son culte autorisé par toute l'église. Espérons que bientôt cet événement viendra porter la joie dans le cœur de tous les fidèles de notre cher pays.

Nos lecteurs savent déjà que quatre-vingt quatorze volontaires du Canada ont quitté le Canada au commencement d'octobre pour se rendre à Rome; pour faire de leur personne, si c'est nécessaire, un rempart pour la défense du St. Siège; mais ce que tous ne savent pas, c'est que leur passage à travers la France a été un vrai triomphe. A Rouen, le cardinal de Bonnechose leur a fait une réception splendide, il a porté la bienveillance jusqu'à leur offrir le dîner dans une des salles de son grand séminaire. Son éminence alla vers la fin du repas rejoindre nos zouaves pontificaux et prendre le dessert avec eux. Nos jeunes soldats se voyant autour d'une table chargée de mets les mieux préparés, et servis par des ecclésiastiques, ne pouvaient taire leur reconnaissance et s'avaient déjà en partie dédommagés des sacrifices qu'ils avaient faits en disant adieu, à leur patrie, à leurs parents, à tout ce qu'ils avaient de plus cher. M. l'abbé Boullard, qui compte déjà beaucoup d'amis dans le clergé canadien, n'a pas peu contribué à rendre agréable le court séjour de nos compatriotes dans la ville de Rouen. Il s'est montré si empressé, si aimable, que tous nos zouaves lui ont donné, d'un commun accord, le titre d'oncle, et lui ont voué une reconnaissance éternelle. Aussi les a-t-il traités en véritables neveux. A Lyon, même bienveillance, même empressement de la part des citoyens les plus marquants. Là aussi un déjeuner splendide leur fut offert par l'élite des Lyonnais. A Marseille, nos chers

compatriotes furent reçus à la gare par Mr. le chevalier Larocque, et par un bon nombre de catholiques les plus distingués. Rien de ce qui avait signalé leur réception dans les autres villes ne manqua dans celle-ci; hotels bien garnis, tables richement servies, témoignages sincères de sympathie, d'amitié &c. Quelle gloire ne procurera pas au Canada, l'esprit chevaleresque, le dévouement à la cause de Pie IX, la foi de ses enfants. Attendons des sacrifices que s'imposent ces volontaires, les plus heureux résultats pour notre patrie.

L'Impératrice des Français, actuellement en Orient, doit, dit-on, assister à l'inauguration du canal de l'Isthme de Suez. Ce sera un nouvel éclat donné à ce grand événement.

A propos de ce canal, il paraît que c'est le pape Sixte-quin, mort en 1590, qui le premier a conçu le projet de ce travail gigantesque.

Le fameux millionnaire américain, si charitable, Mr. George Peabody n'a pu triompher des coups de la maladie qui le minait depuis quelque temps. Il est mort en Europe. On assure qu'il n'a pas donné moins de quatre millions de piastres aux pauvres et aux institutions scientifiques.

AGRICULTURE.

CAUSERIE.

Le Curé et ses Habitants.

M. le curé.—Mes bons amis, les entretiens que nous commençons ce soir, sont d'une grande importance pour vous, aussi j'espère que vous les suivrez avec assiduité et attention. Mais avant d'entrer en matière, faisons quelques considérations préliminaires, et entendons nous sur le rôle que chacun doit jouer dans ces entretiens. Quant à moi, je dois vous déclarer que je n'ai pas la

prétention de m'ériger en pédagogue et de vous faire un cours régulier d'agriculture. Non, loin de moi cette confiance dans ma science agricole. Voici en deux mots la part que je réclame : je proposerai le sujet de nos causeries, je dirai sur ce sujet, ce que j'ai pu apprendre et observer, je vous interrogerai sur la pratique que vous suivez, sur le succès ou le non succès de tel ou tel système, mon rôle se bornera là. Quant à vous, vous aurez toute liberté de me faire des objections, des questions, vous donnerez le résultat de vos observations &c. De cette manière, j'ose espérer que nos entretiens auront qu'elqu'intérêt, et que vous n'aurez qu'à vous féliciter d'avoir trouvé le moyen de passer vos veillées en entretiens utiles et agréables.

Les habitants.—Oui, oui, Monsieur, et nous approuvons entièrement votre plan.

M. le curé.—Comme j'ai souvent remarqué que les cultivateurs ne paraissent pas généralement avoir de leur profession une idée juste, et que plusieurs même ont l'air de s'en dégouter, faute de connaître les avantages qui y sont attachés, je crois qu'il est très important de rectifier votre jugement, à ce sujet, et de vous faire comprendre que votre état est enviable sous bien des rapports.

Ah ! si tous les cultivateurs pouvaient se rendre compte de tous les avantages que procurent la vie des champs, les travaux de la campagne, du respect attaché au nom de l'honnête, intelligent et laborieux habitant, on n'aurait pas la douleur de les voir, quelque fois, échanger si facilement l'héritage paternel contre une profession dite libérale. On ne les verrait pas abandonner une terre défrichée, au prix de leurs sueurs et des plus pénibles travaux, s'expatrier en aussi grand nombre, aller se faire les serviteurs d'un spéculateur avide et souvent malhonnête.

Quant à vous, mes bons amis, quand je vous aurai dit toute la dignité, la noblesse attachées à votre état, toute l'indépendance qu'il vous procure et qui ne se rencontre dans aucun autre genre de vie, vous vous attacherez à votre champ, comme un cœur bien né s'attache à une personne qui le comble de bienfaits, et la mort seule, ou une triste nécessité imprévue, pourront rompre les liens qui vous y attachent.

Et c'est par là que je commence.

Un habitant.—Vous avez là, monsieur le curé, une bonne idée, car je vous assure que plusieurs d'entre nous préféreraient être *messieurs* qu'habitants.

M. le curé.—Que dites vous là, mon ami, et qu'entendez vous par être *messieurs* ?

Le même habitant.—Eh ! bien, un *monsieur* c'est un docteur, un avocat, un notaire, un marchand, un commis, enfin un habit fin.

M. le curé.—Vous n'avez pas absolument tort ; il y a sans doute beaucoup de véritables *messieurs* parmi ceux que vous avez énumérés ; mais il y a aussi, parmi eux, des *messieurs* à gros grains. Mais, est-ce que vous ne trouvez pas de *messieurs* dans la classe des cultivateurs. Pour moi, j'en j'en vois beaucoup et de la plus haute respectabilité. *Monsieur*, entendons nous sur ce mot, est un titre qui se donne à toute personne honorable, n'importe à quel état elle appartient ; et d'après cette définition, je suis sûr de trouver beaucoup plus de *messieurs*, parmi ceux que l'on nomme habitants, que parmi les habits fins en général. Mais votre père, mais le bon Pierre, et toute cette suite d'anciens et respectables cultivateurs qui habitaient votre canton, n'étaient-ils pas des *messieurs* et du meilleur aloi ?

Le même habitant.—Tout ce que je sais, c'est

que tout le monde respectait mon vieux père et l'appelait *mon cousin*.

M. le curé. — Ce titre que nos pères se donnaient entre eux, était la plus grande marque de respect que l'on pouvait donner à quelqu'un, et il valait tout autant que *monsieur*, et encore était il donné avec plus de sincérité. Cette appellation donnée à une personne, prouvait qu'on l'avait en si grande estime, qu'on aurait été bien aise de la compter parmi ses parents.

D'ailleurs, nos pères comprenaient si bien l'abus que l'on faisait du mot *monsieur*, qu'ils s'irritaient de s'entendre appeler ainsi. A ce sujet, je me rappelle qu'au début de mes études, voulant paraître poli, je dis, en m'adressant à un gros et riche habitant : "Monsieur, voulez vous me permettre de passer dans votre champ." Aussitôt fronçant le sourcil, il me dit d'un ton à me faire entrer sous terre : "Mon petit, ce n'est pas ainsi que l'on parle à un habitant respectable; passe ton chemin droit?" je n'insistai pas, et j'ai été longtemps que je n'osais plus employer ce mot qu'en m'adressant à mon directeur ou à mes régents.

Mais, il faut avouer que les cultivateurs de nos jours ne sont pas aussi chatouilleux à cet endroit.

Ne l'oubliez jamais, mes bons amis, votre art est d'origine céleste, d'institution divine. J'oserais dire que parmi tous les autres états, un seul peut se vanter d'avoir la même origine, l'état clérical. Le premier homme était prêtre et cultivateur. Il offrait des sacrifices à Dieu en même temps qu'il cultivait la terre. Si vous doutiez encore de l'origine de l'agriculture, je vous dirais : Consultez l'écriture sainte; ne vous dit-elle pas que "Dieu plaça le premier homme dans le jardin de délices afin qu'il le cultivât, qu'il en fût le gardien?" n'ajoute-

t-elle pas, quelques pages plus loin : "C'est le Très-Haut qui a institué l'art agricole?"

Encore une fois, Dieu a placé le genre humain tout entier sous la garde de deux hommes, le prêtre et le laboureur. Le prêtre a la mission la plus sublime qu'il soit possible d'imaginer, celle de nourrir l'âme, de développer l'intelligence, de former le cœur. Au laboureur incombe le devoir de nourrir et de vêtir les corps.

Mais me direz-vous, les autres états que nous voyons aujourd'hui, ne sont donc pas d'institution divine? Non; aucun, il est bien vrai qu'ils sont dans les vues de la Providence, mais elle n'a appelé en particulier ni les docteurs, ni les avocats, ni les notaires, et à proprement parler, on ne peut pas dire de ces différents états que ce sont des vocations, et ils n'ont été amenés que par les besoins de la société.

Un habitant.—Mais monsieur le curé, vous nous faites là un singulier plaisir. D'après ce que vous venez de dire, nous sommes donc au moins les égaux des hommes de profession, des messieurs enfin?

M. le curé.—Sans doute, vous êtes au moins leurs égaux, pour ne pas dire plus. L'humanité peut se passer de chacun de ces états, en particulier, mais que deviendrait-elle sans vous? Que deviendraient messieurs les capitalistes, les banquiers, les juges, les avocats, les docteurs, les négociants, sans le cultivateur? Pour mieux répondre à cette question, voyons en détail ce que vous fournissez à tous ces états. Entrons ensemble dans la maison d'un riche capitaliste à l'heure du dîner. Quelle table richement servie, apercevons-nous! que de mets bien apprêtés et variés! Puis, voilà monsieur et madame qui viennent s'asseoir à cette table princière. Quelle richesse

dans leurs habits ! Les pantalons et le surtout de monsieur sont de drap fin et doivent coûter plusieurs guinées. Et la robe et tous les atours de madame douc ? Eh ! bien, mes bons amis, ce luxe, cette prodigalité répandue partout, qui leur a procurés ? Enlevez votre part de tous ces objets, et voyez ce qui leur reste. Le pain, la viande, les fruits, etc., sont à vous, enlevez-les, puis regardez ensuite. Vous verrez des plats d'argent, de faïence, de porcelaine, des ustensiles richement ciselés et d'un brillant à éblouir votre vue, mais de nourriture point. Tournez-vous maintenant vers le maître et la maîtresse, réclamez d'eux ce que vous leur avez fourni. Ce drap est fait avec la laine de vos moutons, ces soiries sont l'œuvre d'un vers cultivé lui-même par des cultivateurs de pays étrangers, ces toiles sont le produit de votre lin, etc. Maintenant que vous avez pris ce qui vous appartient, les voilà bien à plaindre, n'est-ce pas. Ils ont de l'argent, de beaux meubles, un service de table magnifique. Mais avec tout cela, ils sont condamnés à mourir de faim, sans vous ; et ce que vous avez fait pour celui-là, vous le faites pour tous les membres de la société. Après ces considérations, il serait inutile d'ajouter que l'agriculture est la seule base stable sur laquelle puisse s'asseoir un peuple ; qu'elle est la principale source de richesses pour une nation et pour le monde entier, que la terre contient la vraie fortune de l'homme, qu'elle est la véritable nourricière du genre humain, que tous les peuples qui honorent et encouragent l'art agricole, sont prospères et heureux, et au contraire, que ceux qui la négligent et l'abandonnent, tombent pour ne plus se relever. Vous avez entendu parler du peuple romain, qui a rempli le monde du bruit de son nom. Ce peuple à jamais

célèbre, qu'est-ce qui l'avait enrichi, qu'est-ce qui l'avait fait grand, puissant ? l'agriculture. Mais plus tard, il s'amoindrit, s'ébranle, tombe. Quelle est la cause de ce désastre ? La voici : Ce peuple ébloui par l'éclat de sa gloire et de sa puissance, aveuglé par son orgueil porté à son comble, détourne ses regards de l'agriculture, la remplace par le commerce et l'industrie. Aussitôt il devient la proie de la molesse et du luxe, décroît rapidement et tombe lourdement, pour ne plus jamais se relever.

(A continuer).

LE LUXE.

Accablé des sollicitudes que lui cause le gouvernement de l'Église entière et la défense de ses droits de prince et de souverain, Pie IX ne néglige cependant pas le soin d'un vigilant pasteur pour écarter de ses brebis tous les obstacles qui s'opposeraient à leur sanctification. Ainsi, au mois de décembre 1867, il signalait à son vicaire, le cardinal Patrizi, trois points que son zèle aurait à réformer : l'impiété des blasphèmes, l'inobservance des jours de fête et le manque de respect dans la maison de Dieu. Sur ce dernier article, Sa Sainteté s'exprimait ainsi :

“ Quant au respect dû aux églises et à la réserve à y garder, il faudrait remettre en vigueur les ordonnances de notre prédécesseur de sainte mémoire, Léon XII..... et rappeler gravement à tous que la maison de Dieu est une maison de prière, et qu'au lieu saint convient la sainteté ; et comme la principale cause du mal vient peut-être des femmes qui, en allant à l'église, se parent comme pour la promenade ou le spectacle,

uniquement attentives à leur toilette, se drapent prétentieusement, pour s'élever au-dessus de leur condition et étalent à tous les yeux la vanité de leur sexe, il nous paraîtrait expédient d'opposer à ce scandale une Société de dames respectables et influentes qui, par leurs bons exemples, arriveraient à modérer un luxe si propre à ruiner les familles et à pervertir les mœurs. Pour les animer dans une entreprise plus difficile que bien d'autres; il faut rappeler aux femmes qu'il sied mal à leur réserve, en quelque lieu que ce soit, de chercher à attirer les regards par la bizarrerie des modes et la pompe des vêtements, Dieu ayant en horreur le faste, ainsi que le désir de plaire aux hommes; dans son saint temple, cela devient un véritable outrage à la majesté de Celui qui y réside sur un trône de miséricorde, pour recevoir les adorations et les vœux de ses fidèles serviteurs. Qu'elles se rappellent le précepte que leur a donné saint Paul, de n'entrer dans l'église qu'avec la tête modestement voilée, soit par respect pour la présence réelle de Dieu et des Anges qui l'y adorent, soit pour ne pas offrir au prochain une occasion de profaner le saint temple. Qu'elles se souviennent que cet important article de discipline a toujours été enseigné par l'église et remis en vigueur toutes les fois que ce sont introduits des abus que nulle coutume ne saurait autoriser; qu'elles comprennent donc bien le but que nous nous proposons dans cette ordonnance, et qu'il ne s'agit pas de l'é luder en se servant du voile comme d'un nouvel ornement, mais de l'observer avec exactitude, en ayant soin de se couvrir modestement la tête, et qu'ainsi chacune s'applique à elle-même la chaleureuse exhortation que Tertullien adressait aux chrétiennes de son temps :

“ Qui que vous soyez, mère, sœur, ou jeune fille, je vous en conjure, voilez votre tête : mère, faites-le

pour vos fils ; sœur, pour vos frères ; fille, pour votre père ; car pour tous les âges, vous pouvez devenir une occasion de chute. Revêtez-vous de l'armure de la modestie, environnez-vous comme d'un rempart de respect de vous-même ; élevez autour de vos personnes une muraille de pudeur que ne puissent franchir ni vos propres regards, ni les regards d'autrui."

Les paroles de Pie IX ont été bien accueillies par une foule de dames romaines les plus respectables. Elles ont formé une société contre le luxe qui a produit les plus heureux résultats.

Réponses à nos correspondants.

Révd. S. B., Ste. Croix. Votre offre est acceptée avec reconnaissance.

Révd. F. P., St. Raphaël. Le postage est payé par nous.

CONDITIONS :

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que d'un écu, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme (Lévis).

☛ Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

Dans notre prochain numéro nous donnerons le nom d'un agent à Montréal.